



## **Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école L'Amitié, de La Pruchière et des Vents-et-Marées**

**Lundi 15 février 2021 à 19 h  
Plateforme TEAMS**

### Présences

Personnel de soutien :	aucune personne
Parents :	M <sup>mes</sup> Chantal Boily, Annick D'Amours, Rachel Rioux et Andrée Malenfant, Karine Lévesque et M. Stephan Isabel
Enseignantes :	M <sup>mes</sup> Majory Pelletier, Anne-Marie Camiré et Nancy Pelletier
Service de garde :	aucune personne
Professionnel :	M. Lucien Briand
Direction :	M. Yvan Ouellet

### **PROJET PROCÈS-VERBAL**

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

##### 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum

Après constatation du quorum, Madame Boily, présidence, ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

##### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 15 février 2021

Madame Boily fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Il est proposé par \_\_\_\_\_ et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

##### 1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 novembre 2020

Il est proposé par \_\_\_\_\_ et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 16 novembre 2020 soit adopté tel qu'il est proposé.

##### 1.4 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi n'est à faire. Certains sujets sont à l'ordre du jour de la rencontre.

## 2. DOSSIERS DE DÉCISION

### 2.1 Approbation des grilles-matières préscolaire et primaire 2021-2022

#### **RÉSOLUTION POG 20-21-005**

M. Ouellet présente la grille-matières de chacune des écoles. Il mentionne que le temps indiqué est celui que nous retrouvons sans ajouts de temps pour les couleurs écoles. Des discussions devront être entamées sur l'investissement des sommes d'argent pour les couleurs écoles. Il mentionne également que les sommes allouées pour le déjumelage seront éliminées à l'année scolaire 2022-2023. L'année 2021-2022 en sera une de transition pendant laquelle nous passerons de 20 % à 10 % pour le déjumelage pour chaque classe de triple niveau.

L'approbation des grilles-matières de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire de nos 3 écoles est proposée par \_\_\_\_\_ et approuvée à l'unanimité.

### 2.2 Consultation sur l'acte d'établissement 2021-2022 et du plan triennal de répartition et des de destination des immeubles 21-22, 22-23 et 23-24 (art. 40 et 221 LIP)

Aucun changement pour nos établissements.

### 2.3 Mesures protégées – Établissement-2020-2021

#### **RÉSOLUTION POG 20-21-006**

M. Ouellet présente un document dans lequel on retrouve la répartition des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées pour l'année scolaire 2020-2021

Il est proposé par \_\_\_\_\_ que les membres du conseil d'établissement de l'Amitié, de la Pruchière et des Vents-et-Marées confirment le déploiement de ces mesures dans le cadre du budget de l'établissement.

## 3. DOSSIERS D'INFORMATIONS

### 3.1 DIRECTION

#### 3.1.1 Capsule de formation des conseils d'établissement et suivi des formations

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/>

### 3.1.2 Photos scolaires

Monsieur Ouellet nous informe que des dates ont été réservées pour la prise de photos scolaires. Celles-ci se feront aux dates suivantes :

L'Amitié : 11 mai P.M.

Des Vents-et-Marées : 11 mai A.M.

La Pruchière : 10 mai

Ces dates seront transmises dans l'infoparents pour les en informer.

### 3.1.3 Conférences Web « Aider son enfant »

Monsieur Ouellet informe le CÉ que des démarches ont été effectuées auprès des autres collègues directions pour connaître leur intérêt à participer à une entente pour le centre de services scolaire pour l'achat global des conférences Web « Aider son enfant ». Il n'y a pas eu consensus et le projet ne prendra pas son envol. Cependant, les caisses Desjardins proposent aux membres parents deux conférences gratuites. Une est malheureusement déjà passée.

Est-ce que les membres du CÉ veulent quand même offrir aux parents de nos trois écoles, 2 autres conférences Web pour un montant de 600 \$?

### 3.1.4 Atelier nutrition

Madame Rachel Rioux nous présente ...

### 3.1.5 Classe extérieure – La Pruchière

Monsieur Ouellet fait état de l'avancement du dossier de la classe extérieure de l'école de la Pruchière.

## 3.2 SERVICE DE GARDE

### 3.2.1 Résolution pour la semaine de relâche

Considérant que les coûts liés au service de garde pendant la semaine de relâche sont considérablement élevés et que la demande de ce service est quasi inexistante.

Il est proposé par \_\_\_\_\_ et unanimement résolu que le conseil d'établissement de l'Amitié, de la Pruchière et des Vents-et-Marées

propose que les services de garde de la Frayère, de l'Entre-Deux et d'au Gré-du-Vent soient fermés du 1<sup>er</sup> au 5 mars (semaine de relâche).

Il est important de spécifier qu'il y aura un service de garde d'urgence pour les parents qui travaillent pour un service essentiel.

### 3.3 ENSEIGNANTS

### 3.4 OPP

### 3.5 COMITÉ DE PARENTS

### 3.6 CORRESPONDANCE

### 3.7 AUTRES SUJETS

3.7.1 \_\_\_\_\_  
3.7.2 \_\_\_\_\_

## 4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

### 4.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par \_\_\_\_\_ à \_\_h\_\_.

---

Chantal Boily  
Présidente

---

Yvan Ouellet  
Directeur